

Le mardi 23 janvier dernier les élèves de la classe de 3^e Défense de Madame Cariou ont accueilli le Commissaire POTIE pour une présentation de l'Action de l'Etat en Mer (AEM).

Sa pédagogie a permis un rappel sur l'importance de nos mers et nos océans dans l'organisation de notre planète. Ces territoires maritimes sont en effet au cœur d'enjeux centraux de la mondialisation et sont porteurs de tensions multiples. L'officier a ainsi évoqué les problématiques du narco trafic, de la piraterie ou encore des vols de ressources halieutiques.

Le rôle de l'AEM est donc de préserver nos ressources nationales en coordonnant toutes les actions de protection (sauvetage d'êtres humains, gestion des espaces protégés ou encore protection du patrimoine marin) dans ces espaces.

En Guyane, le rôle de l'AEM est donc pluriel et le Commissaire POTIE a mis l'accent sur une problématique particulière : la pêche illégale. En effet, le département est confronté à ce phénomène de pêcheurs clandestins (Brésiliens et Surinamiens) venant piller illégalement la ressource halieutique guyanaise. Les armées, la douane et la gendarmerie luttent contre cette pratique en arraisonnant les navires illégaux et, si nécessaire, en les détruisant. Cette lutte a permis en 2023 la saisie de plus de 250 tonnes de poissons et la destruction de 200km de filets. En cas de véhémence des interpellés, ceux-ci peuvent être confrontés aux Commandos Marines, forces spéciales de la Marine Nationale, habitués aux interventions musclées en mer.

Les élèves remercient Benjamin POTIE pour son intervention enrichissante et pour son action au quotidien.